

DIEU A TANT AIME LE MONDE

COURS BIBLIQUE -20-

Le Jugement Investigatif.

Le jugement concerne la race humaine tout entière, croyants et incroyants sont impliqués et cela se déroule en trois phases. La première est le procès ou l'examen de la vie de l'humanité. La seconde est le verdict qui condamne ou justifie chacun.

Le troisième volet est l'exécution du verdict. Pour les croyants cela consiste en une rémunération qui prend place au retour du Christ, et pour les incrédules c'est une condamnation éternelle qui se réalisera à la troisième venue du Christ.

Une chose est certaine, c'est que ce jugement sera basé sur deux grandes vérités de l'Évangile. (1) Parce que toute l'humanité était en Adam quand il pécha, tous les hommes ont été impliqués de sorte qu'à partir de ce moment là le jugement de condamnation tomba sur tout homme. Personne n'a eu à choisir dans cette affaire. Nous naissons tous d'une race perdue. (2) A la croix, le monde a été jugé en Jésus-Christ et le péché d'Adam comme nos propres péchés passés, présents et futurs ont été traités.

L'Évangile est un don de Dieu à l'humanité. Grâce à l'Évangile, il est possible pour un être humain condamné de passer de la condamnation à la justification par la foi en Jésus-Christ. Jésus Lui-même dit, dans Jean 5 : 24, qu'à partir du moment où vous croyez en l'Évangile, vous passez de la mort à la vie, de la condamnation à la justification.

Dans cette étude, nous verrons comment le jugement investigatif devient une bonne nouvelle pour celui qui croit.

1. Quelle scène ce texte décrit-il ?

Daniel 7 : 9-10

Note : " Le jugement commença et les livres furent ouverts ", c'est la description d'un examen, le moment où la vie du peuple de Dieu est examinée. On appelle cette phase le jugement investigatif.

2. Dans quelle situation se trouve celui qui marche par la foi ?

Romains 3 : 28

Note : Dieu a parfaitement mis en évidence qu'il est impossible à l'homme de se justifier par les bonnes œuvres de la loi. Notre observation de la loi ne contribue pas à notre justification, celle-ci est par la foi et elle n'a pas besoin des œuvres de la loi.

3. Comment sommes-nous sauvés ?

Ephésiens 2 : 8-9

Note : Nous sommes sauvés parfaitement et sans condition, c'est un don. Le salut est un libre don offert par Dieu.

4. En vertu de quel attribut de Dieu sommes-nous sauvés par Lui ?

Tite 3 : 5

Note : Notre propre travail, aussi honnête soit-il ne peut nous sauver. C'est grâce à Sa miséricorde que Dieu nous a sauvés.

5. Comment tous devront-ils rendre compte à Dieu pour le salut qu'Il leur avait acquis ?

Romains 14 : 10-12

Note : Cette partie traite de notre vie chrétienne et de nos rapports avec nos frères. Nous serons tous appelés à rendre compte de ce que nous aurons fait du salut de Dieu.

6. Que recevrons-nous lorsque nous nous présenterons devant le trône du Christ au jugement ?

2 Corinthiens 5 : 9-10

Note : Au jugement, nous serons jugés en fonction de ce que nous aurons donné.

7. Par quoi serons-nous récompensés au jugement ?

Matthieu 25 : 32-40

Note : Au jugement, nous serons considérés et récompensés en fonction de notre travail.

8. En tant qu'ouvrier de Dieu, que sommes-nous appelés à faire ?

Ephésiens 2 : 8-10

Note : Dans l'écriture, nous lisons que nous sommes sauvés par grâce, par le moyen de la foi. Nous ne sommes pas sauvés par nos œuvres afin que nous n'ayons pas moyen de nous enorgueillir. Mais une véritable justification par la foi produit toujours des œuvres ; elles témoignent du don de Dieu, de la justification par la foi.

9. Qu'est-ce qui est bon et utile aux hommes ?

Tite 3 : 8

Note : Une fois encore, nous pouvons voir dans ce texte qu'une véritable justification par la foi produit de bonnes œuvres.

10. Quelle est la plus grande preuve que Jésus a donnée pour montrer que le Père et Lui ne sont qu'Un ?

Jean 14 : 8-11

Note : Jésus montre à Philippe les œuvres que le Père fait par Lui pour prouver que son Père et Lui ne font qu'Un, et qu'ils ont le même projet.

11. Qu'elle est la plus grande preuve que nous sommes justifiés par la foi ?

Jean 14 : 12

Note : Ce ne sont pas nos paroles mais nos actes qui témoignent de notre justification.

12. Que manque-t-il à une personne qui prétend avoir la foi et qui n'en fait pas la démonstration par sa vie ?

Jacques 2 : 14-17

Note : La véritable justification par la foi est plus qu'un assentiment intellectuel à la vérité. C'est la paix avec Dieu, c'est l'assurance du salut et c'est aussi un changement dans la vie que nous menons. Elle produit l'amour et les fruits de l'Esprit.

13. Qu'a engendré la foi d'Abraham ?

Jacques 2 : 20-24

Note : Jean parle ici des personnes qui croient en une grâce " à bon marché. " Il utilise cette illustration d'Abraham offrant son fils pour prouver que sa foi était véritable, et que par cet acte la preuve était faite de l'authenticité de sa foi.

14. Qu'est-ce que la foi sans les œuvres ?

Jacques 2 : 26

Note: Un corps sans souffle est un corps mort. De même, une foi sans œuvres est une foi morte.

15. Que se passe-t-il pour le grain tombé dans la bonne terre ?

Matthieu 13 : 23

Note : Jésus se sert de cette parabole pour montrer que celui qui entend et comprend l'Evangile porte de bons fruits. Notez que tous ne portent pas les mêmes fruits, mais tous en portent.

Essayons encore d'harmoniser ces textes. Nous entendons l'Evangile et nous croyons. Dieu nous accepte en Jésus-Christ, mais quelqu'un d'autre nous accuse. Ce n'est pas Dieu le Père, ni Son Fils, ni le Saint-Esprit qui nous accusent, mais c'est Satan, l'accusateur des frères. Ainsi, bien que Dieu soit souverain, Il ne peut nous prendre au ciel avec Lui tant qu'Il ne peut pas légitimer notre justification.

Au jugement investigatif, Jésus ouvre les livres et montre nos bonnes œuvres. Ce n'est pas le nombre ni les actes en eux-mêmes qui comptent vraiment, mais ce sont les motivations qui sont examinées. Nos œuvres sont des œuvres de la foi. Nous n'avons pas fait ces choses pour gagner le salut, mais parce que nous avons permis au Saint-Esprit de nous guider, de nous conduire.

La raison pour laquelle ces œuvres sont mises en évidence, n'est pas de montrer que nous sommes suffisamment bons pour aller au ciel. C'est d'ailleurs à ce sujet que Satan nous accuse. Nos œuvres sont mises en évidence pour prouver que notre foi est authentique. Nos confessions mêmes seront examinées et elles devront être motivées par une relation d'amour avec le Christ. Quand notre foi sera justifiée par nos œuvres, celles-ci prouveront que le Christ possède le droit de dire : " Leur foi était placée dans Ma justice et non dans la leur et par conséquent j'ai le droit de les prendre avec moi au ciel parce que je n'ai jamais péché. "

C'est la justice du Christ qui nous justifie et nous qualifie pour le ciel. Les œuvres prouvent simplement l'authenticité de la foi.

16. Que donnera-t-on aux saints après qu'ils aient été jugés ?

Daniel 7 : 22

Note : La Bible en français courant traduit " aux saints " par " en faveur des saints. " Remarque que le verdict apparaît avant que les saints n'entrent en possession du royaume. Le verdict se situe donc avant le retour du Christ. La possession du royaume est réalisée à la seconde venue.

17. Combien de temps durera le royaume de Dieu une fois celui de Satan détruit ?

Daniel 7 : 26-27

Note : Dans Daniel 7 : 10, nous savons que ceux qui sont jugés sont ceux qui revendiquent le droit à vivre au ciel. Le jugement est rendu en faveur des saints et non en faveur du diable et de la petite corne. Puis Jésus revient pour les prendre avec Lui au ciel et les saints qu'Il a justifiés s'assièront pour le jugement (voir 1 Corinthiens 6 : 2 et Apocalypse 20 : 4). Ils rejeteront la domination de Satan et ce dernier sera détruit à la fin.

Conclusion : Le jugement investigatif est une bonne nouvelle pour ceux qui ont compris et laissent s'exprimer une authentique justification par la foi. Une des questions importantes que nous pouvons nous poser est la suivante : " Comment saurons-nous que nos œuvres sont des œuvres de la foi ?" Si j'ai compris correctement l'Évangile, je sais que le salut est un don. Le diable introduira le doute dans nos esprits, nous disant que nous ne sommes pas assez bons pour être sauvés ; mais souvenons-nous que ce n'est pas par les œuvres que nous sommes sauvés. Satan pervertit l'Évangile en essayant d'attirer notre regard vers nos œuvres, comme si notre salut en dépendait. Si nous nous réjouissons vraiment du salut qui nous est offert, nous aurons le désir de témoigner de cela et d'en parler.

Nous sommes justifiés par la foi sans les œuvres, mais la foi véritable produit de bonnes œuvres grâce à la présence du Christ en nous. " Je suis crucifié avec Christ, et si je vis ce n'est plus moi qui vis mais Christ qui vit en moi. La vie que je mène aujourd'hui je la mène non par les œuvres, mais par la foi au fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est livré Lui-même pour moi. "

Le jugement investigatif est une bonne nouvelle parce que Jésus viendra nous chercher une fois Satan réduit au silence.